

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 4 juillet 2022

Sous la Présidence de Monsieur Patrice HILT

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 33

Absents excusés : 06

Date de la convocation : 28 juin 2022

Membres présents :

MMES DUCHMANN, BECKER, LEININGER, DENNI, ZIMMER, BUCHI, GUILLIER, PRINTZ, REPPERT, WAECHTER.

MM. HERZOG, GASSER, JOST, VOGT, LUX, BECK, FEURER, GUNKEL, OTT, KETTERING, WALD, BETTINGER, DOHRMANN, WALTER, REXER, KOCH, HASSENFRATZ, KLEIN P., BAUER, OMPHALIUS, WERNERT, DOMERACKI.

Pouvoirs :

M. Michel SCHWEIGHOEFFER a donné pouvoir à Alain GUNKEL.

Mme Martine KLEIN a donné pouvoir à Gilbert KETTERING.

M. Jonathan SOMMER a donné pouvoir à Gillonne PRINTZ.

M. Bruno SPAGNOL a donné pouvoir à Elisabeth BUCHI.

Mme Marie-Hélène NICOLA a donné pouvoir à Hubert WALTER.

Membres absents :

M. Michel SCHWEIGHOEFFER de Mertzwiller.

Mme Martine KLEIN et M. Jonathan SOMMER de Niederbronn-les-Bains.

M. Bruno SPAGNOL de Oberbronn.

Mme Marie-Hélène NICOLA et Julien SILVA de Reichshoffen.

Délibération N°2022/047 : Urbanisme – retrait de la délibération d'approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du 4 avril 2022

Le Président informe le Conseil communautaire d'un courrier de la Sous-préfecture de Haguenau-Wissembourg demandant le retrait de la délibération prise le 4 avril 2022, approuvant la modification n°1 du PLU intercommunal.

En effet, la Direction Départementale des Territoires a relevé quelques petites erreurs et incohérences dans le dossier et en a demandé la correction.

Accusé de réception en préfecture
067-246701098-20220704-DEL2022-0047-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 4 avril 2022 relative à l'approbation de la modification n°1 du PLUi du Pays de Niederbronn-les-Bains,

Vu le courrier de Monsieur le Sous-Préfet en date du 30 mai 2022 exerçant son contrôle de l'égalité et demandant le retrait de la délibération du 4 avril 2022 approuvant la modification n°1 du PLUi,

Vu la note de synthèse,


Vu l'avis favorable du Bureau en date du 20 juin 2022,

Sur proposition du Président,

Le Conseil communautaire, après délibération et à l'unanimité :

- Décide de retirer la délibération du 4 avril 2022 approuvant la modification n°1 du PLUi du Pays de Niederbronn-les-Bains,
- Dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage durant un mois au siège de la Communauté de Communes et dans les communes membres et d'une mention dans le journal ci-après désigné : Les Dernières Nouvelles d'Alsace.

Pour extrait conforme, Le Président **Patrice HILT**


ACTE EXECUTOIRE
Publié le 6 juillet 2022
Reçu à la Sous-Préfecture de Haguenau
le 6 juillet 2022

Accusé de réception en préfecture
067-246701098-20220704-DEL2022-0047-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022

